

**NOTE DE SERVICE N° 5**  
**Année scolaire 2013 - 2014**

SOMMAIRE :

1. Harcèlement à l'école.
2. Concours maths sans Frontières junior.
3. Programmes pour l'école primaire : rapport de synthèse de la consultation nationale.
4. Site de circonscription : les nouveautés.
5. Agenda.



**Fabienne Schlund  
Erika Kauffmann  
Catherine Metz  
Didier Bignossi  
Marie-Claude Massé  
Christiane Raedersdorff  
Steve Blazek**

**vous adressent tous leurs vœux  
de réussite et de bonheur  
pour l'année 2014.**

*« La véritable activité de l'homme  
consiste à se construire soi-même en  
rencontrant les autres. »  
Albert Jacquard.*

Dessin de l'école primaire d'Obersaasheim

**A vous tous ainsi qu'à vos familles,  
nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin  
d'année  
et des vacances reposantes et riches en émotions.**

## 1. HARCELEMENT A L'ECOLE.

J'attire votre attention sur la campagne **Agir contre le harcèlement à l'école** qui vient d'être lancée, par le ministre Vincent Peillon.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Ce phénomène, insuffisamment pris en compte parce que très souvent invisible aux yeux même des membres de la communauté scolaire, crée des blessures morales importantes qui génèrent des conséquences sur le long terme. Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

### Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

- **La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- **La répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- **L'isolement de la victime** : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

### Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- L'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- Un handicap (physique, psychique ou mental)
- Un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement)
- L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier
- Des centres d'intérêts différents

**Les quatre axes prioritaires** : Cette campagne repose sur quatre axes prioritaires : **sensibiliser, former, prévenir et prendre en charge**, et prévoit la mise en place d'un plan de prévention globale de lutte contre le harcèlement dans chaque établissement scolaire.

Le site [agircontreleharcelementalecole.gouv.fr](http://agircontreleharcelementalecole.gouv.fr) a été enrichi de nouvelles ressources, pour renforcer l'accompagnement des professionnels de l'éducation mais aussi celui des élèves et des parents.

Vous pouvez y découvrir notamment la rubrique « Centre de ressources » et sa sous-rubrique « outils pédagogiques » dont, pour le primaire, la série de dessins animés conçus par « Les petits citoyens ». Ces vidéos sont accompagnées de guides pédagogiques pour mener des actions dans la classe et dans l'école : [www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/outils-pedagogiques/](http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/outils-pedagogiques/)

Chaque acteur a un rôle à jouer pour prévenir le harcèlement. Du repérage à la prise en charge, des fiches-conseils et un protocole de traitement des situations de harcèlement sont à votre disposition dans la rubrique « Que faire, qui contacter : N° d'appel, fiches conseils » <http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/que-faire-qui-contacter/>

Vous trouverez le dossier de présentation en annexe ainsi que l'affiche du numéro d'urgence à installer en bonne place.

## 2. CONCOURS MATHS SANS FRONTIERES JUNIOR.

De nombreuses classes ont participé les années précédentes à Mathématiques Sans Frontières Junior, parfois en lien avec une classe de 6<sup>ème</sup> dans le cadre de la liaison inter degrés.

Je vous rappelle que cette année encore ce concours est organisé dans toute l'Alsace ainsi que dans d'autres régions et pays. Les inscriptions sont ouvertes du 1er décembre 2013 au 31 janvier 2014. Elles se font entièrement en ligne grâce à l'adresse académique sur notre site : [http://maths-msf.site2.ac-strasbourg.fr/MSF\\_junior/SommaireJunior.htm](http://maths-msf.site2.ac-strasbourg.fr/MSF_junior/SommaireJunior.htm)

Vous y trouverez également :

- o les finalités et le règlement du concours de "Mathématiques sans Frontières Junior"
- o les modalités d'organisation
- o la classification des épreuves Junior des années précédentes qui peuvent servir d'entraînement

Une épreuve de découverte est fournie **à partir du 1<sup>er</sup> février 2014** ; elle favorise l'entraînement à résoudre ce type de problèmes. L'épreuve définitive aura lieu le **Jeudi 13 mars 2014**.

Je vous invite à participer avec enthousiasme à cette compétition gratuite qui s'inscrit pleinement dans les apprentissages des programmes officiels et du socle commun de connaissances et de compétences.

## 3. Programmes du primaire : rapport de synthèse de la consultation nationale.

Votre école a participé à la consultation nationale portant sur les programmes de l'école primaire élaborés en 2008 et les travaux ont été enregistrés sur le portail eduscol du 23 septembre au 18 octobre dernier ou auprès de notre circonscription. Elle a suscité un vif intérêt : toutes les académies ont envoyé une synthèse et le taux de participation des équipes pédagogiques avoisine 70 %. On dénombre également plus de 2 200 contributions directes.

Je vous invite à prendre connaissance du rapport de synthèse nationale et de la présentation qui a été faite aux membres du Conseil supérieur de l'éducation en suivant ce lien : [eduscol.education.fr/synthese-consultation-programmes-ecole-primaire](http://eduscol.education.fr/synthese-consultation-programmes-ecole-primaire)

## 4. Site de circonscription : les nouveautés.

Partie Accueil	Partie Administrative	Partie Pédagogique
Note de services 2013/2014 <a href="http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/index.php?numero=69">http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/index.php?numero=69</a>	Nouvelles rubriques : Outils Institutionnels. Premiers documents concernent des aides pour l'utilisation de la messagerie académique <a href="http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/chrono2/index.php?numero=71">http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/chrono2/index.php?numero=71</a>	Le sommaire des animations 2012/2013 <a href="http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/chrono3/index.php?numero=12">http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/chrono3/index.php?numero=12</a>
Réunion des directeurs septembre 2014 <a href="http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/index.php?numero=71">http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/index.php?numero=71</a>	Le mode d'emploi pour circonscrip 2013/2014 <a href="http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/chrono2/index.php?numero=20">http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/chrono2/index.php?numero=20</a>	Forum 2012 / 2013 <a href="http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/chrono3/index.php?numero=155">http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/chrono3/index.php?numero=155</a>
Nouveaux sites d'écoles : blog de l'école maternelle Les Lauriers à Horbourg-Wihr et blog de l'école élémentaire de Wolfgantzen. <a href="http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/index.php?numero=21">http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/index.php?numero=21</a>	Les nouveaux documents pour l'APC, ainsi que le logiciel de comptage des heures mis à jour. <a href="http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/chrono2/index.php?numero=14">http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/chrono2/index.php?numero=14</a>	Nouvelle présentation de la rubrique APS pour mieux s'y retrouver <a href="http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/chrono3/index.php?numero=40">http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/chrono3/index.php?numero=40</a>

Nouveaux liens : Dans la partie pédagogie, sur la page d'accueil, colonne de droite tout en bas :

lien pour accéder au blog dédié aux parcours de formation

lien pour accéder à la plateforme FCP pour la formation à distance.

Lien pour accéder au site « marathon de l'orthographe » (remplace le lien pour le dictionnaire écoliers qui est momentanément indisponible depuis près de 2 ans)



des

Site dédié aux parcours de formation 2013 / 2014 : lien direct vers les 7 parcours.

Lien vers la page d'accueil	
<a href="#">Parcours BILINGUE : maîtrise de la langue orale allemande.</a>	Documents faisant suite à l'animation du 04 décembre 2013 + documents supplémentaires à venir d'ici le 17/12/2013.
<a href="#">Parcours d'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE</a>	Documents faisant suite à l'animation du 20 novembre 2013.
<a href="#">Parcours EPS : ATHLETISME</a>	Pas de formation à distance.
<a href="#">Parcours maîtrise de la langue : ORTHOGRAPHE</a>	Documents faisant suite à l'animation du 27 novembre 2013.
<a href="#">Parcours mathématiques : GÉOMÉTRIE / RESOLUTION DE PROBLEMES</a>	Documents à venir
<a href="#">Parcours mathématiques : GRANDEURS ET MESURE / RESOLUTION DE PROBLEMES</a>	Documents à venir
<a href="#">Parcours SCIENCES.</a>	Documents mis en ligne courant décembre 2013.

## 5. Agenda.

Je vous prie d'assister aux réunions suivantes et d'en noter les dates :

- Conseil écoles-collège pour les enseignants de CM2 du secteur de collège de Fortschwihr : **mardi 21 janvier 2014** à 17h au collège.
- Les directrices et directeurs de la circonscription d'Andolsheim : **mardi 28 janvier 2014** à 16h30.
- Conseil écoles-collège pour les enseignants de CM2 du secteur de collège de Fessenheim : **jeudi 6 février 2014** à 16h30 au collège.

Andolsheim, le 19 décembre 2013  
L'Inspectrice de l'éducation nationale

**Fabienne SCHLUND**

Les notes de service sont obligatoirement émargées par tous les enseignants de l'école, RASED, Ziliens compris ; elles sont portées à la connaissance des autres membres de l'équipe éducative (enseignants contractuels, auxiliaires de vie scolaire,...) ; elles doivent rester accessibles à la consultation et sont à conserver en archive à l'école.